

Les teignes du cuir chevelu au Ruanda-Urundi

PAR

R. VANBREUSEGHEM.

(Lecture faite à la séance du 18 mars 1961.)

Dans un précédent travail (Vanbreuseghem, 1957) nous avons rapporté les résultats d'une enquête portant sur environ 15.000 indigènes du Congo ex belge et du Ruanda-Urundi, effectuée de août à octobre 1956. Cette enquête avait pour but de déterminer l'incidence des teignes du cuir chevelu chez ces indigènes, adultes et enfants des deux sexes. Elle comportait un examen clinique, parfois complété par l'examen en lumière de Wood, des prélèvements de cheveux suspects, leur examen microscopique et leur culture.

Les conclusions de ce travail étaient exprimées comme suit : « Au cours d'un voyage récent, l'auteur a examiné 15.000 autochtones du Congo belge et du Ruanda-Urundi en vue de déterminer l'incidence des teignes du cuir chevelu. Il a été frappé par les grosses différences qui existent dans l'incidence teigneuse de divers milieux indigènes. Ne parvenant pas à expliquer ces différences par les seules conditions de vie, il émet l'hypothèse qu'elles seraient dues en partie à la dénutrition. Il croit confirmer cette hypothèse par le fait que les populations chez lesquelles l'alimentation en matières protéiques est la plus déficiente, sont également les plus atteintes de teignes du cuir chevelu et en deuxième lieu par le fait que les enfants atteints de kwashiorkor sont atteints jusque dans 100 p. cent des cas par cette mycose. Il expose quels pourraient être les facteurs favorisant la pénétration des dermatophytes et les divise en deux groupes : physiques et chimiques. Parmi ces derniers il faudrait retenir le manque de protéines, les avitaminoses et particulièrement l'avitaminose A, les troubles de la sécrétion et enfin, les modifications des matières constituant le cheveu. »

La présente note a pour but de préciser les résultats d'une partie de cette enquête : celle du Ruanda-Urundi durant laquelle 2.482 indigènes dont 1.061 adultes et 1.421 enfants ont été examinés. Cet examen a permis d'établir que l'incidence des teignes dans le groupe examiné atteignait 12,7 p. cent, qu'elle était de 3,2 p. cent chez les

adultes et de 19,8 p. cent chez les enfants. L'enquête eut lieu en septembre 1956.

Cependant l'incidence teigneuse observée variait considérablement d'un endroit à l'autre, comme nous l'avions constaté au Congo ex-belge, et nous voudrions nous étendre quelque peu sur ces variations et leur signification.

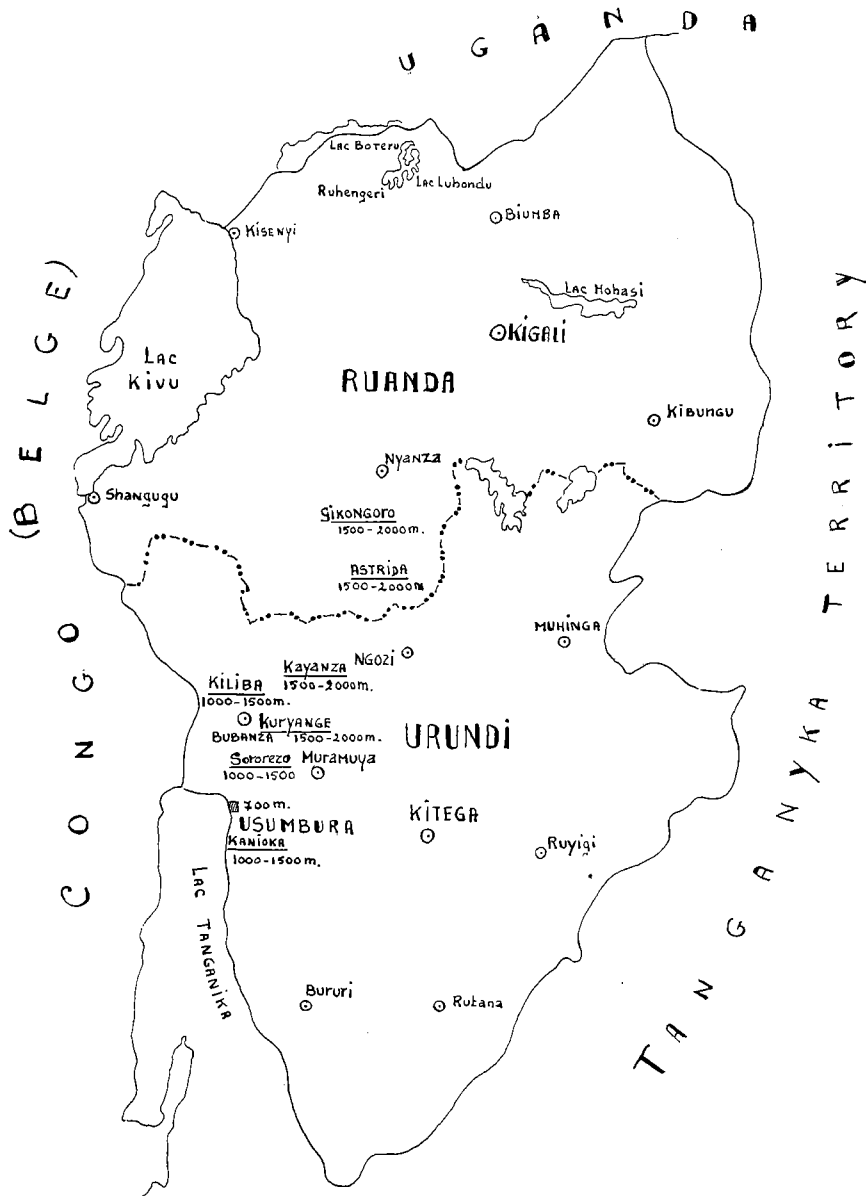
Le Ruanda-Urundi s'insère facilement dans un rectangle dont le petit côté s'intègre entre les longitudes 29° et 31° est et le grand côté entre les latitudes 1,5° et 4,5° sud. Sa frontière ouest est formée au nord par le Lac Kivu, au sud par une partie du Lac Tanganyika. « L'orographie du Ruanda-Urundi s'articule sur une chaîne de montagnes qui forme la crête de partage Congo-Nil et longe à peu de distance, la frontière ouest pour s'incurver ensuite vers le sud est et l'est. Dans le Ruanda cette chaîne dépasse partout l'altitude de 2.000 m par une ligne presque ininterrompue de sommets de plus de 2.500 m partant des sommets volcaniques du nord jusqu'à la frontière avec l'Urundi; dans l'Urundi l'altitude moyenne de la ligne de faite est d'environ 1.500 m » (Cfr. Plan Décennal 1951).

Le climat est dit capricieux et « caractérisé par un régime de pluie déconcertant et irrégulier, tant par la répartition des précipitations que par leur masse. La vallée de la Ruzizi (réunissant le lac Kivu — 1.461 m — au lac Tanganyika — 772 m) participe du climat tropical; la température sous-abri peut y atteindre 33 °C; il y pleut relativement peu par suite de l'action desséchante du fœhn. Sur la crête Congo-Nil, c'est-à-dire à moins de 20 kilomètres à vol d'oiseau de la plaine, le climat est rude, la température pouvant descendre jusqu'à 0 °C; les pluies y sont fréquentes et accompagnées de refroidissements brusques. Les plateaux centraux ont un climat tempéré: la température moyenne y est d'environ 20 °C; les pluies y sont plus abondantes que dans les régions de l'est où, plus qu'ailleurs, se manifeste le climat de l'Afrique orientale » (Cod. loc. 1951).

Les relevés pluviométriques donnent des zones de 1.000 mm (S-O et N-E), de 1.000 à 1.250 mm (du N au S selon la ligne axiale) et de 1.250 mm selon la dorsale Congo-Nil (Cod. loc. 1951).

Nos échantillons de population sont répartis en onze groupes fort différents pour le nombre, l'âge et les sexes qui y sont représentés, la position géographique et la race.

GROUPE I. Usumbura. Ce groupe comprend des travailleurs spécialisés, leurs femmes et leurs enfants. Le dépistage a été purement clinique — sans lumière de Wood — mais des 7 teigneux dépistés 5 ont été soumis à un prélèvement qui s'est révélé être pour 3 de nature microsporique, pour 2 de nature trichophytique.



GROUPE II. Usumbura. Travailleurs spécialisés — artisans ou clercs, leurs femmes et leurs enfants. Des prélèvements ont été effectués sur les 8 teigneux dépistés : 4 microspories et 4 trichophyties.

GROUPE III. Usumbura. Ecole asiatique. Des 267 enfants fréquentant l'école, 199 ont pu être examinés. Un seul s'est révélé teigneux alors que la fréquence de la pédiculose du cuir chevelu chez ces enfants atteint près de 50 p. cent. L'école comporte trois sections gardiennes avec des enfants de 4 à 6 ans. Les autres enfants avaient de 7 à 12 ans.

Cette école rassemble des enfants de commerçants d'origine diverse, mais tous de peau de teinte variant du brun au noir : indiens, arabes, pakistanais et autres, installés à Usumbura. Quoique jouissant de revenus souvent élevés ils vivent en contact assez étroit avec la population indigène.

GROUPE IV. Usumbura. Ce sont les élèves de l'école Saint Michel installée un peu en dehors d'Usumbura même. Les enfants examinés appartenaient aux classes de 5^e et 6^e, leurs âges s'étalant de 10 à 15 ans. Quatre cas de teignes ont été dépistés.

GROUPE V. Kuryange. Le dispensaire rural de Kuryange est situé à 18 km au nord d'Usumbura. Les indigènes que nous avons examinés, venus en famille de la plaine, sont généralement des Bahutus. Leur examen a été purement clinique mais, pour certains, confirmés par des prélèvements. C'est ici que nous avons eu l'attention attirée par de minimes lésions squameuses du cuir chevelu de certaines femmes : des prélèvements faits sur trois d'entre elles se sont tous les trois révélés positifs. Ce fait nous laisse croire que nous avons omis de diagnostiquer d'autres cas de teignes chez les femmes. Kuryange est situé à une altitude d'environ 1.500 m en montagne.

GROUPE VI. Kayanza. Les indigènes que nous avons pu examiner au dispensaire rural de Kayanza, au km 114 de la route Usumbura-Astrida, sont généralement des Bahutus. Le diagnostic a été purement clinique. Cependant chez les cinq femmes reconnues cliniquement teigneuses un prélèvement a permis de confirmer ce diagnostic dans 4 cas. Altitude 1.500 à 2.000 m.

GROUPE VII. Kiliba. Il s'agit de travailleurs, et de leurs familles, employés à la mission anti-érosive de Kiliba, soit en territoire congolais, dans la plaine de la Ruzizi, à une altitude de 820 m. Cependant les travailleurs viennent de l'Urundi et c'est la raison pour laquelle ils ont été inclus dans cette étude. Diagnostic clinique complété par quelques prélèvements.

GROUPE VIII. Gikongoro. Ce sont des indigènes de la sous-chefferie de Gikongoro, vus au dispensaire du même nom, soit à 29 km au nord-ouest d'Astrida, à une altitude de 1.500 à 2.000 m. Ces indigènes sont des Bahutus ou des Watuzis. Ceux-ci, mieux vêtus, plus propres, mieux nourris, semblent moins atteints de teigne que les Bahutus : sur les 65 teignes observées il n'y avait que 5 Watuzis mais le nombre respectif de Bahutus et de Watuzis n'a pas été établi. De nombreux enfants présentent des signes de déficience protéique : bouffissure de la face, oedème des jambes.

GROUPE IX. Sororezo. Les indigènes examinés au dispensaire de Sororezo viennent des collines de Bigoma, Mirama et Kirongwe, en territoire d'Usumbura, situées à une altitude de 1.400 à 1.500 m. La plupart sont cultivateurs possédant du petit bétail, encore que certains vont travailler régulièrement à Usumbura même.

GROUPE X. Kanioka. Il s'agit des enfants d'une école rurale située le long de la route de Rumonge à 5 km au sud d'Usumbura, dans la plaine, le long du lac Tanganyika. Tous ces enfants sont très sales et beaucoup moins développés socialement que les enfants d'Usumbura.

GROUPE XI. Astrida. Il s'agit uniquement de filles de l'école des Sœurs d'Astrida. Malgré leur état de propreté très élevé c'est chez ces enfants que l'incidence des teignes est le plus grand puisqu'il atteint 49,5 p. cent. Les élèves examinées ont 6 à 7 ans (59) 6 à 8 ans (43) 8 à 9 ans (47) et 16 à 17 ans (25).

Résultats.

1° Incidence des teignes du cuir chevelu.

L'examen du tableau montre nettement que si l'incidence générale s'élève à 12,7 p. cent de la population examinée (soit 316 teigneux sur 2.482 indigènes de tous âges) le pourcentage des adultes teigneux est de 3,2 p. cent (34 sur 1.061) et que ce sont tous des femmes, tandis que 19,8 p. cent des enfants sont atteints de teignes (soit 282 sur 1.421).

Cependant l'analyse détaillée des onze groupes de population étudiés indique que l'incidence des teignes dans les différents groupes varie considérablement puisqu'elle va de 0,4 p. cent chez les enfants de l'école asiatique à 49,5 p. cent chez les enfants de l'école d'Astrida. Quant aux causes qui déterminent ces deux extrêmes tout autant que leurs points intermédiaires, elles ne sont pas très claires.

Aucune cause, cependant, de toutes celles qu'on pourrait invoquer — manque d'hygiène, promiscuité, foyer teigneux, spécificité d'un agent dermatophytique particulier — ne semble capable de relier les diverses incidences aussi bien qu'une déficience alimentaire protéique, ou tout au moins qu'une déficience alimentaire.

Des enfants examinés, le groupe le mieux nourri est incontestablement celui des enfants de l'école asiatique : enfants de commerçants, ils sont pleins de santé et ne paraissent rien désirer au point de vue alimentaire. Leur alimentation est sans doute riche en viande ou en poisson. Cependant leurs contacts avec la population indigène sont forts étroits, et leur promiscuité même est prouvée par le fait que nous avons trouvé chez eux 50 p. cent de pédiculose du cuir chevelu alors que nous n'avons dépisté cette parasitose chez aucun autre Noir ni au Ruanda-Urundi ni au Congo.

On imagine sans peine tout ce qui les sépare du groupe 4 représenté par les enfants des travailleurs non spécialisés qui comptent parmi eux 9,3 p. cent de teigneux. Cependant de ceux-ci, à ceux des autres groupes s'accuse une différence de près de 9 p. cent au moins (18,1 p. cent dans le groupe 5) et qui s'élève à 40 p. cent pour le 11^e groupe représenté par les filles de l'école des sœurs d'Astrida (49,5 p. cent).

Ce pourcentage particulièrement élevé peut s'expliquer en partie par le sexe des enfants : on note en effet que 15,4 p. cent des garçons sont atteints de teigne pour l'ensemble de notre étude tandis que les filles interviennent pour 26 p. cent. Cette observation va d'ailleurs à l'encontre d'une observation plus générale qui montre (Langeron et Vanbreuseghem) qu'à l'ordinaire il y a plus de gar-

çons teigneux que de filles. Le sexe n'explique cependant pas tout. Il y a de nombreuses raisons pour croire que l'alimentation protéique chez ces populations est fort réduite. C'est un fait bien connu que ces populations pastorales disposent de leur bétail non pour le consommer mais comme signe de richesse et comme moyen d'échange.

2° *Mode d'examen.*

Dans la plupart des cas le diagnostic a été établi sur des bases cliniques. Nous y reviendrons ci-dessous. Cependant tant dans le but de déterminer les espèces responsables que pour fournir une base indiscutable à notre diagnostic, des prélèvements ont été effectués dans 102 cas. Les prélèvements effectués ont été examinés en lumière de Wood, microscopiquement, puis ensemencés. Nous avons obtenu 85 cultures. Cependant dans 9 des 17 cas, où les cultures n'ont pu être obtenues, l'exactitude du diagnostic clinique a été confirmé par examen microscopique. Par conséquent on peut admettre que notre diagnostic clinique a été confirmé dans 92 p. cent des cas.

Ce pourcentage très élevé donne une valeur d'autant plus grande aux diagnostics posés uniquement sur une base clinique que nous avons souvent effectué nos prélèvements sur des malades dont le diagnostic nous paraissait assez délicat.

L'examen des indigènes en lumière de Wood n'a été que rarement pratiqué pour la seule raison que dans la majorité des cas nous ne disposions pas de courant électrique. Cependant du fait que la majorité des diagnostics posés correspondait à des trichophyties on peut tirer la conclusion que nous n'avons guère perdu en ne pouvant utiliser la lumière de Wood. Tous les prélèvements effectués ont pourtant été examinés à la lumière de Wood : dans tous les cas de trichophytie les cheveux n'ont présenté aucune fluorescence tandis que celle-ci était positive dans 9 microspories sur 12.

Les prélèvements ont été effectués sur 102 indigènes. C'est par un pur hasard que ces prélèvements peuvent se diviser en trois groupes de valeur identique : 34 garçons, 34 filles et 34 femmes. Aucun homme n'a présenté la moindre lésion suspecte de teigne : notons, en outre, que lorsque l'examen clinique fut fait avec l'aide de la lumière de Wood les adultes aussi bien que les enfants y ont été soumis.

3° *Espèces isolées.*

Des 85 cultures obtenues à partir de 102 prélèvements 90 souches de dermatophytes ont été isolées. Elles se répartissent comme suit :

Espèces		Origine
Microspories :		
<i>Trichophyton ferrugineum</i>	7	Usumbura, Kuryange, Sororezo
<i>Sabouraudites (Microsporum) langeroni</i>	4	Usumbura, Kanioka
Trichophyties :		
<i>Trichophyton violaceum</i>	64	Usumbura, Kanioka, Kuryange, Kayanza, Gikongoro, Astrida, Sororezo, Kiliba
<i>Trichophyton kuryangei</i>	5	Usumbura, Sororezo, Kuryange
Infections doubles :		
<i>Trichophyton violaceum</i> + <i>Trichophyton kuryangei</i>	3	Kuryange
<i>Trichophyton violaceum</i> + <i>Sabouraudites (Microsporum langeroni)</i>	1	Sororezo
<i>Trichophyton ferrugineum</i> + <i>langeronia (Trichophyton) soudanensis</i>	1	Sororezo

Toutes les souches de *S. langeroni* (Vanbreuseghem 1950) provenaient d'Usumbura et de Sororezo et celles de *T. ferrugineum* (Vanbreuseghem 1950) d'Usumbura, de Kuryange et de Sororezo : c'est-à-dire de localités situées à proximité du lac, soit encore, à l'altitude la plus basse des régions étudiées. En fait alors qu'en pleine montagne on ne trouve que des trichophyties (100 p. cent) on peut encore trouver quelques microspories dans les régions qui se rapprochent des régions les plus basses. C'est d'ailleurs une règle absolument générale ainsi que nous l'avons exprimé ailleurs (Vanbreuseghem 1950).

Le *Trichophyton kuryangei* n'a pas encore été décrit jusqu'ici. Nous aborderons dans une publication ultérieure la description de ce dermatophyte — espèce ou variété — qui semble se rapprocher très fort à l'état parasitaire des *Trychophyton rubrum*, *T. violaceum* et *T. rodhaini* puisqu'il détermine comme eux un parasitisme endoethrix et d'autre part par sa morphologie microscopique saprophytique présente des analogies avec *T. rubrum*.

4° Aspect clinique des teignes chez les enfants.

On peut d'une manière générale les comparer aux descriptions classiques des teignes observées en Europe : plaques grandes, rondes et peu nombreuses pour les microspories; plaques petites, de contour fort irrégulier et nombreuses pour les trichophyties. Cependant le diagnostic n'est de loin pas aussi facile qu'il apparaît dans cette brève description et nous voyons trois causes qui compliquent le diagnostic, particulièrement celui des trichophyties. Nous retiendrons d'abord la grande fréquence des infections microbiennes concomitantes qui peuvent donner à une teigne banale une allure

impétigineuse. D'autre part la tendance de la plupart des dermatophytes isolés dans ces régions — *T. violaceum* surtout semble-t-il — à provoquer des suppurations, peut faire prendre une teigne pour un impétigo. Enfin l'habitude générale de raser la tête des enfants altère l'aspect clinique des lésions.

Il faut en conséquence porter son attention sur l'aspect de la peau souvent brillante, squameuse, croûteuse à l'endroit des lésions et bien entendu rechercher des cheveux cassés; la tête étant souvent rasée on conçoit que ce dernier caractère devienne d'une appréciation difficile.

On voit immédiatement l'importance d'un examen microscopique des cheveux. Les cheveux envahis par *T. violaceum* — comme d'ailleurs par d'autres dermatophytes endothrix — peuvent être cassés extrêmement courts. Ils ne mesurent parfois qu'un quart de mm dans nos prélèvements. Il convient dès lors de faire les prélèvements à la curette ou au bistouri bien plus qu'à la pince et c'est souvent dans des croûtes qu'on trouvera des fragments de cheveux parasités. Il n'est d'autre part pas inutile d'insister sur le fait que même le cheveu parasité par *T. violaceum* peut être cassé long — 3 à 6 mm — comme un cheveu microsporique. On le voit, la lumière est dans le microscope et le tube à essai.

La preuve des variations des longueurs des cheveux cassés que l'on peut trouver dans un prélèvement apparaît dans le tableau ci-dessous où nous avons noté pour 53 prélèvements qui ont donné par culture du *T. violaceum*, la longueur observée. Nous avons noté :

1	fois	des	cheveux	de	$\frac{1}{4}$	de	mm
3	fois	des	cheveux	de	$\frac{1}{4}$	à	$\frac{1}{2}$ mm
4	fois	des	cheveux	de	$\frac{1}{2}$	mm	
1	fois	des	cheveux	de	$\frac{1}{2}$	à	1 mm
1	fois	des	cheveux	de	$\frac{1}{2}$	à	3 mm
15	fois	des	cheveux	de	1	mm	
7	fois	des	cheveux	de	1	à	$1\frac{1}{2}$ mm
8	fois	des	cheveux	de	1	à	2 mm
3	fois	des	cheveux	de	1	à	3 mm
2	fois	des	cheveux	de	1	à	5 mm
3	fois	des	cheveux	de	2	mm	
1	fois	des	cheveux	de	3	mm	
1	fois	des	cheveux	de	3	à	8 mm
3	fois	des	cheveux	non	cassés		

Pour cinq prélèvements ayant donné du *T. kuryangei* nous avons mesuré respectivement : 0,7 mm, 1 mm, 1mm, 2 mm, 2 mm. Pour sept prélèvements de *T. ferrugineum* les cheveux cassés mesuraient respectivement : $\frac{1}{4}$ à 1,5 mm, 1 à 2 mm, 1 à 3 mm, 3 fois 2 à 3 mm et 3 fois 3 à 5 mm. Enfin trois prélèvements de cheveux parasités. par *S. langeroni* ont donné respectivement : 1 mm, 1 à 3 mm et 10

à 15 mm. Dès lors la longueur des cheveux cassés ne peut guère, en soi, constituer une valeur de diagnostic très appréciable.

Si la disposition des spores n'apportait une indication précieuse pour le diagnostic on pourrait tirer de l'épaisseur du cheveu parasité, des renseignements non négligeables. En effet pour 61 cheveux parasités par *T. violaceum*, nous obtenons une épaisseur moyenne de 105 μ et 78 μ de moyenne pour 9 cheveux parasités par *T. ferrugineum*. Ces chiffres n'ont pas en soi grande valeur mais ils rejoignent cependant les constatations faites jadis par Sabouraud.

5° Teignes des adultes.

Sur un total de 1.061 adultes examinés, 34 étaient atteints de teigne, soit 3,2 p. cent. Ces adultes comprenaient 460 hommes dont aucun n'était teigneux et 601 femmes dont 34 teigneuses soit 5,7 p. cent. Nous avons l'impression, *a posteriori*, que nous avons laissé échapper quelques cas de teignes chez les femmes tant la symptomatologie peut en être discrète. Dans 31 cas sur 34 le diagnostic a été confirmé par l'examen microscopique (31 fois) ou par la culture (28 fois). Ces 28 cultures se répartissent comme suit :

<i>Trichophyton violaceum</i>	25
<i>Trichophyton kuryangei</i>	1
<i>Trichophyton violaceum</i> + <i>S. (Microsporum) langeroni</i> ...	1
<i>Trichophyton violaceum</i> + <i>T. kuryangei</i>	1

L'âge des malades était le suivant :

10 femmes âgées de 17 à 20 ans
10 femmes âgées de 21 à 30 ans
6 femmes âgées de 31 à 40 ans
4 femmes âgées de 41 à 50 ans
3 femmes âgées de 51 à 60 ans
1 femme âgée de 61 à 70 ans

Les femmes teigneuses mériteraient certes un examen médical complet pour déterminer éventuellement la cause de la persistance de la teigne : la plupart déclarèrent en effet qu'elles en étaient atteintes depuis leur enfance. Les dix plus jeunes patientes ne présentaient apparemment aucune anomalie. Parmi les 24 autres, 3 étaient ménopausées, 6 allaitaient, 1 était enceinte et 14 prétendirent qu'elles n'avaient pas d'enfants : nous pensons que ce fait aurait du être vérifié.

Les symptômes présentés étaient, nous l'avons dit, fort discrets. Chez 22 malades les lésions se limitaient à quelques plaques squameuses et chauves de moins de 1 cm de diamètre. Chez 3 c'étaient de rares plaques chauves et squameuses de moins de 3 cm de diamètre. Six présentaient simplement un peu de folliculite. Trois enfin

ne montraient qu'une seule tache squameuse d'un centimètre de diamètre. Chez quelques-unes des 22 premières malades les plaques teigneuses pouvaient être petites mais très nombreuses et donner au cuir chevelu un aspect mité.

Quant à l'origine géographique des teigneuses adultes on peut dire qu'elles provenaient de partout où des femmes adultes ont été examinées mais qu'en certains points (Sororezo par exemple) elles pouvaient représenter un pourcentage important de la population adulte.

6° Teignes d'origine animale.

Aucune des teignes que nous avons pu étudier n'était d'origine animale. Pourtant des teignes existent chez les animaux domestiques du Ruanda-Urundi. En effet au cours de l'examen de bétail atteint de diverses maladies cutanées que le Docteur Thienpont nous a présenté à Astrida, 4 vaches sur 5 chez lesquelles nous avons fait un prélèvement au niveau des lésions suspectes de teigne se sont révélées infectées par *Trichophyton verrucosum*.

Résumé et conclusions.

Sur 2.482 indigènes examinés au Ruanda-Urundi en 1956 dans le but de dépister les teignes du cuir chevelu, 316, soit 12,7 p. cent étaient teigneux dont 34 de 1.061 adultes (3,2 p. cent) et 282 de 1.421 enfants. Les adultes teigneux étaient uniquement des femmes. Sur 85 cultures positives (sur 102 prélèvements) dont 5 révélant une infection mixte (ce qui correspond à l'isolement de 90 souches) nous avons identifié : 5 *Sabouraudites (Microsporum) langeroni*, 8 *Trichophyton ferrugineum*, 1 *Langeronia (Trichophyton) soudanensis*, 8 *Trichophyton kuryangei* et 68 *Trichophyton violaceum*. Les microsporidies n'existent que dans les parties basses limitrophes du Lac Tanganyika, tandis que les trichophyties sont les seules formes de teigne trouvées en montagne. *Trichophyton verrucosum* a été isolé chez 4 vaches mais n'a pas été observé chez l'homme. *Trichophyton kuryangei*, espèce ou variété, fera l'objet d'une description ultérieure.

REFERENCES.

- Langeron M. et Vanbreuseghem R., 1952, Précis de Mycologie. Masson & C^{ie}, Editeurs, Paris.
Plan Décennal pour le développement économique et rural du Ruanda-Urundi. Ministère des Colonies. Ed. De Visscher, Bruxelles 1951.
Vanbreuseghem R., 1949, Contribution à l'étude des dermatophytes du Congo belge. Description du trichophyton megaspore *T. rodhaini* n. sp. Ann. Paras., 24, 3-4, 243-251.

- Vanbreuseghem R., 1950, Contribution à l'étude des dermatophytes du Congo belge : le *Sabouraudites (Microsporum) langeroni* n. sp. Ann. Paras., 25 : 5-6.
- 1950, Etude de 136 souches de *Trichophyton ferrugineum* (Ota 1921) Langeron et Milochevitch 1930, et de sa variété blanche isolées au Congo belge. Ann. Paras., 25 : 5-6, 485-492.
- 1950, Diagnose et systématique des Dermatophytes. Contribution à la connaissance des teignes au Congo belge. Ann. Soc. Belge de Méd. Trop., 30 : 4, 865-986.
- 1957, Note préliminaire sur l'endémie teigneuse au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Bull. Ac. Roy. Sc. Col. Nouvelle série, 3 : 2, 394-410.

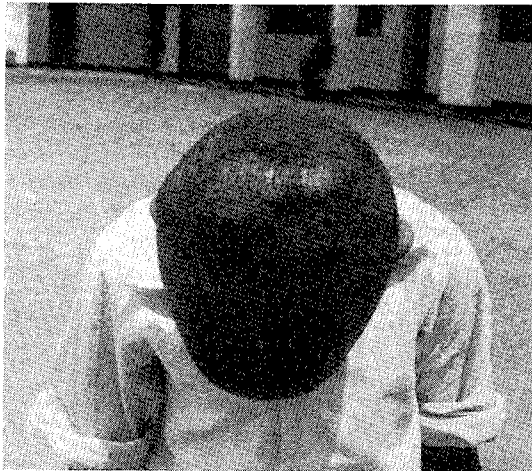
Incidence des teignes du cuir chevelu chez les indigènes du Ruanda-Urundi.

	Hommes		Femmes		Garçons		Filles		% total enfants
	Nombre	Teignes	Nombre	Teignes	Nombre	Teignes	Nombre	Teignes	
Groupe I. Usumbura. Ecole asiatique	~	~	~	~	119	1	90	0	0,4
Groupe II. Usumbura. Ecole St. Michel	~	~	~	~	160	4	~	~	2,5
Groupe III. Usumbura. Travail. spécialisés	48	~	53	0	71	3	39	6	8,2
Groupe IV. Usumbura. Trav. non spécialisés	35	0	43	1	30	3	35	4	9,3
Groupe V. Kuryange	157	0	205	4	94	18	77	13	18,1
Groupe VI. Kavanza	13	0	36	5	13	3	19	4	21,9
Groupe VII. Kiliba	50	0	66	4	50	15	40	8	25,6
Groupe VIII. Gikongoro	109	0	106	1	118	29	125	35	26,3
Groupe IX. Sororezo	48	0	67	12	31	12	44	12	32
Groupe X. Kanioka	~	~	~	~	65	20	52	25	38,5
Groupe XI. Astrida	~	~	25	7	~	~	149	67	49,5
Total	460	0	601	34	751	108	670	174	
Pourcentage	0		5,7		15,4		26		

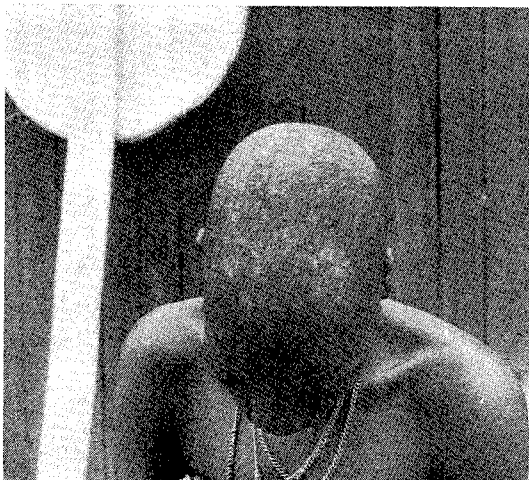
Nombre d'indigènes teigneux : 316 sur 2.482 soit 12,7 p. cent.
 Nombre d'adultes teigneux : 34 sur 1.061 soit 3,2 p. cent.
 Nombre d'enfants teigneux : 282 sur 1.421 soit 19,8 p. cent.



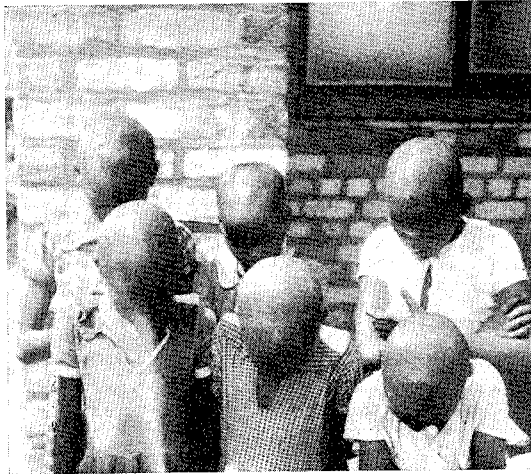
1. **Usumbura :**
fillette de 6 ans
atteinte de teigne
à *T. violaceum*.



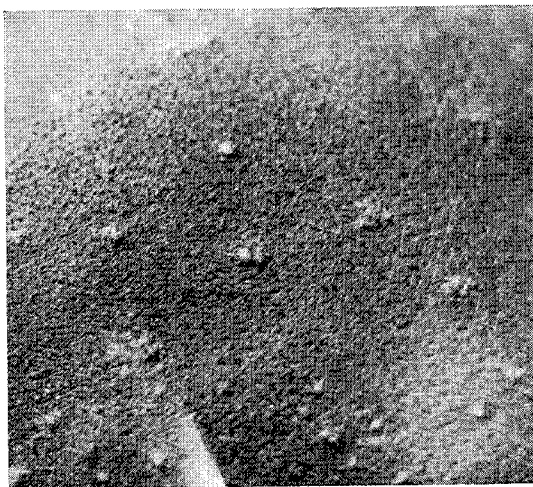
2. **Usumbura :**
garçon (pakistanaï)s
de 3 ans
atteint de teigne
à *T. violaceum*.



3. **Kiliba :**
femme adulte atteinte
de teigne trichophytique
à *T. violaceum*.



4. Astrida :
groupe d'enfants,
tous atteints de teigne
à *T. violaceum*.



5. Astrida :
fillette de 5 ans.
Nombreuses
petites plaques
sur cuir chevelu
envahi par *T. violaceum*.



6. Astrida :
fillette de 8 ans.
Teigne suppurative
très étendue causée
par *T. violaceum*.